

pire portent le nom d'Etats; ils se partagent en Ecclésiastiques, savoir les Archevêques, les Evêques, les Abbés, les Abbeſſes, les Prélats, & en ſéculiers, ſavoir les Electeurs, les Archiducs, les Ducs, les Comtes Palatins, les Margraves, les Burgraves, les Princes, les Comtes immédiats de l'Empire, les Barons, les Seigneurs, les villes Impériales.

6. Les Electeurs ſont au nombre de neuf.

A. Trois Ecclésiastiques.

a. Celui de Mayence.

b. Celui de Trèves.

c. Celui de Cologne. Ils ſont tous les trois Grands Chanceliers de l'Empire.

B. Six Séculiers.

a. L'Electeur de Bohême, Grand Echanſon.

b. — — de Bavière, Grand Maître d'hôtel.

c. — — de Saxe, Grand Maréchal.

d. — — de Brandebourg, Archibellan.

e. — — Palatin, Grand Tréſorier.

f. — — d'Hannover, en même tems Roi d'Angleterre.

7. Depuis la paix de Weſtphalie en 1648, les trois Religions, la Catholique, la Réformé & la Luthérienne doivent jouir des mêmes droits.

B. D E L' A S I E.

I. Elle a pour bornes au Septentrion la mer Glaciale, à l'Orient la mer Pacifique,